

Mise en œuvre du dispositif « opération génération bâtisseurs »

Dans un premier temps les jeunes sont repérés et mobilisés par les acteurs publics de l'Emploi que sont la Mission Locale de Marseille et le Pôle Emploi.

Pour pouvoir intégrer cette opération les publics doivent avoir validé un projet professionnel dans le secteur du BTP.

1) Une première information est alors organisée par la Mission Locale de Marseille, au cours de laquelle une présentation de l'action, de ses objectifs mais aussi du secteur d'activité est réalisée. En parallèle tous les candidats se présentent à leur tour et s'ils le souhaitent ou si cela paraît nécessaire, ils ont la possibilité de participer à une simulation à l'entretien de recrutement, en vue de la préparation à la deuxième étape du projet. De même Pôle Emploi organise une information collective par mois.

2) Les personnes ayant participé à ces premières informations collectives et souhaitant intégrer le dispositif sont ensuite invitées par la Fédération du Bâtiment des Bouches-du-Rhône à participer à une information et présentation des métiers du bâtiment, ainsi qu'à une visite de chantier.

3) Un temps d'échange entre les bénéficiaires le Service Public de l'Emploi et la fédération du BTP 13 est organisé durant le repas offert par la fédération du bâtiment.

4) L'après-midi est consacrée aux entretiens individuels; par la suite leur seront proposés, selon leur profil et les offres à pourvoir, une mise en relation avec des entreprises proposant des offres d'emploi en contrat de professionnalisation, d'alternance, d'intérim, en CDD ou en CDI ou l'inscription à une formation qualifiante. Des simulations à l'entretien de recrutement sont proposées aux publics par les « parrains proBTP » et le « Groupement d'Employeur pour la Qualification et l'Insertion » du Bâtiment et des Travaux Publics.

Les personnes non retenues sont quant à elles réorientées vers les dispositifs de droits commun de la Mission Locale de Marseille (CIVIS, Garantie Jeunes parrainage, formation, Sedop, Cellule de recrutement...) et de Pôle Emploi (Club Ambition, alternance, chantiers d'insertion...).